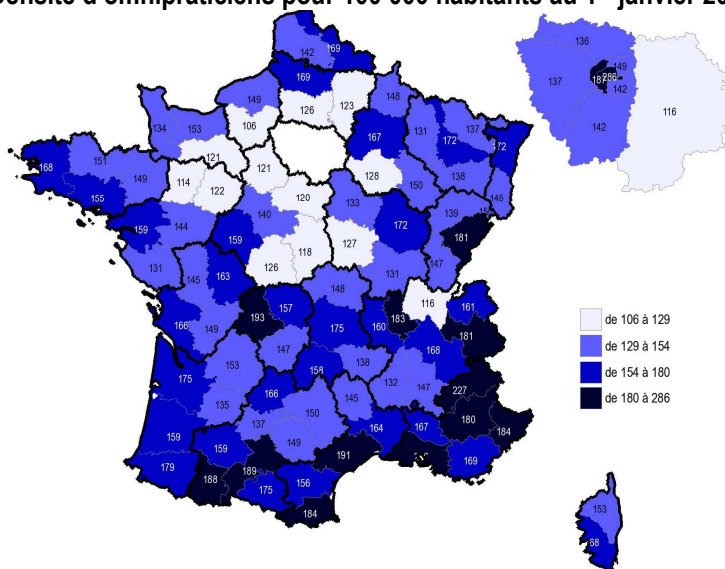
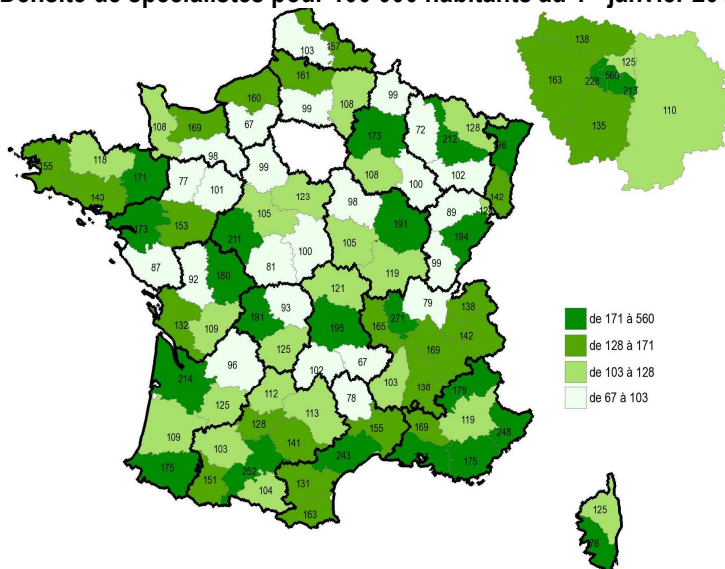


Indicateur n° 8 : Densités régionales des médecins omnipraticiens et des spécialistes pour 100 000 habitants

Densité d'omnipraticiens pour 100 000 habitants au 1^{er} janvier 2011



Densité de spécialistes pour 100 000 habitants au 1^{er} janvier 2011



Source : DREES / ADELI.

Au 1^{er} janvier 2011, on comptait 213 400 médecins (toutes spécialités) en France, outre-mer compris. Les effectifs de médecins continuent d'augmenter en 2011, de 0,7 % par rapport à 2010 (selon la nouvelle méthodologie de recensement adoptée, voir encadré méthodologique), soit à un rythme plus élevé que celui constaté entre 2005 et 2009 (+ 0,4 %). Selon les projections de la DREES, les effectifs de médecins devraient diminuer jusqu'en 2019, en conséquence du fort abaissement du *numérus clausus* dans les années 1980 - 90. La densité médicale moyenne, de 334 médecins pour 100 000 habitants en France métropolitaine, reste stable en 2011 du fait de l'augmentation parallèle de la population. Toutefois, des déséquilibres persistent parfois dans l'offre de soins sur le territoire national : il est donc important d'apprécier les disparités territoriales de densité en médecins omnipraticiens et spécialistes.

En 2011, la densité moyenne des omnipraticiens (généralistes et médecins à exercice particulier) est de 161 pour 100 000 habitants, avec 67 % de libéraux. Elle est de 173 pour 100 000 habitants pour les spécialistes en France métropolitaine, avec 51 % de libéraux. Le critère de densité régionale oppose le nord et le sud de la France, respectivement moins bien et mieux dotés en offre médicale, les disparités géographiques étant plus marquées pour les spécialistes. Ainsi, près de 43 % des départements ont une densité de spécialistes inférieure de plus de 30 % par rapport à la moyenne nationale, contre 1 % pour les omnipraticiens.

Pour les omnipraticiens, la densité la plus forte est constatée en Provence-Alpes-Côte-D'azur (189 pour 100 000 habitants) ainsi que dans les régions Midi-Pyrénées, Limousin et Languedoc-Roussillon. A l'opposé, les régions qui présentent la plus faible densité sont les régions Centre (132 pour 100 000 habitants), Haute-Normandie et Picardie. Pour les spécialistes, deux régions se situent très nettement au-dessus de la moyenne nationale : l'Île de France (236 pour 100 000 habitants) ainsi que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Picardie détient, quant à elle, la densité la plus faible (110 spécialistes pour 100 000 habitants).

Au sein des régions, les densités varient fortement selon les départements : par exemple en région Midi-Pyrénées, les densités varient de 137 à 189 pour les omnipraticiens, les disparités étant encore plus fortes pour les spécialistes, les densités variant de 103 à 252 spécialistes pour 100 000 habitants. Selon une étude de la DREES sur la localisation des médecins libéraux publiée dans les comptes de la santé 2009, effectuée au niveau des bassins de vie, 90 % des inégalités de répartition des médecins généralistes libéraux sont intra-régionales.

Pour autant, l'offre de soins de premier recours est globalement satisfaisante sur l'ensemble du territoire du fait du nombre important de professionnels, peu de zones présentent des déficits importants. Seules quelques régions (Champagne-Ardenne et Picardie, par exemple) associent une faible dotation en médecins généralistes et une faible dotation dans l'une des trois professions pour lesquelles ils réalisent des prescriptions (masseurs-kinésithérapeutes, infirmières et officines). A l'inverse, les régions méridionales - PACA, Midi-Pyrénées, Corse et Aquitaine notamment - bénéficient d'un nombre de professionnels important. D'après les comptes de la santé 2009, les médecins généralistes figurent en troisième position des équipements et services pour lesquels l'adéquation avec la population est la meilleure (derrière les pharmacies et les salons de coiffure).

L'accès aux soins spécialisés semble plus contrasté, du fait de disparités d'offre entre les spécialités (la pédiatrie, la chirurgie et l'ophtalmologie sont moins attractives) mais également de l'attractivité des départements sièges de facultés de médecine. Il résulte parfois un renoncement temporaire aux soins spécialisés de premier recours, et le report des patients vers d'autres professionnels, le plus souvent omnipraticiens. Ce phénomène est particulièrement important dans les zones rurales où l'on constate un report de la demande de soins des pédiatres vers celle des généralistes. Même si les distances d'accès restent correctes, les spécialistes en accès direct se situent entre le 55^{ème} et le 66^{ème} rang, ce qui est toutefois comparable avec la répartition des lycées ou des gendarmeries.

Précisions méthodologiques sur l'indicateur n°8 :

L'indicateur est réalisé à partir du répertoire ADELI, établi par la DREES, qui recense au niveau national, régional et départemental, les professionnels de santé en activité. Les effectifs portent sur les médecins généralistes et spécialistes, libéraux et salariés, exerçant dans le secteur ambulatoire, à l'hôpital ou en centre de santé. Depuis 2010, la DREES ne procède plus à un redressement statistique pour défaut d'exhaustivité, ce qui a permis d'avancer la publication des données 2011. Aussi les données 2011 présentées ne sont-elles pas directement comparables à celles des années antérieures à 2010.

Cet indicateur apporte une information partielle concernant l'ampleur des inégalités territoriales car c'est à un niveau plus fin que la question de la couverture des besoins de soins, et notamment de premier recours, doit être analysée. Par ailleurs, les données utilisées dans cette fiche ne portent que sur la France métropolitaine, soit un effectif global de près de 209 000 médecins au 1^{er} janvier 2011.

Pour plus de détails sur l'analyse de la démographie médicale, se reporter aux rapports de l'Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé ainsi qu'à l'étude sur la localisation des professionnels de santé libéraux, publiée en septembre 2010 par la DREES dans les comptes de la santé de 2009.